



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE COMMUNE DE LUYNES DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)	Feuillet n°
DÉCISION PORTANT SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ET TRANSITOIRE (HORS P.A.C.T) AVEC LA RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE	Décision 13/06/2023 N° DGS/2023/052

Le Maire de la commune de LUYNES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 31 janvier 2023, portant délégation de pouvoirs au Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT,

VU la demande de subvention, déposée le 03 novembre 2022 auprès de la Région Centre Val de Loire, au titre du soutien aux PACT pour l'année 2023,

CONSIDÉRANT la notification d'aide régionale reçue par mail en date du 12 juin 2023, invitant le représentant de la commune à signer électroniquement la convention,

CONSIDÉRANT que cette subvention sera versée dans le cadre d'une convention entre la Région Centre Val de Loire et la Commune de Luynes,

DÉCIDE

Article 1 :

De signer avec la Région Centre Val de Loire la convention de subvention exceptionnelle et transitoire (hors P.A.C.T) n° 2023-P00006063 susvisée.

Article 2 :

Conformément aux dispositions des articles R421-1 et R421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'ORLEANS (28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans) dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de sa publication sur le site internet de la commune.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Une ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet d'Indre et Loire et à Monsieur le Trésorier payeur de la ville de Luynes.

Certifié exécutoire par :

- sa transmission au contrôle de légalité

le :1.5. JUIN. 2023.....

- sa publication sur le site internet de la commune le :1.5. JUIN. 2023.....

Fait à LUYNES, le 13 juin 2023

Le Maire



Bertrand RITOURET

Envoyé en préfecture le 15/06/2023

Reçu en préfecture le 15/06/2023

Publié le

ID : 037-213701394-20230613-DGS_2023_052-AR

